

Le Journal des Trois-Rivières.

CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.

REDIGÉ PAR UN

Comité de Collaborateurs.

IN NECESSARIIS, UNITAS; IN DUBIIS, LIBERTAS; IN OMNIBUS, CHARITAS.

ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES

GEDEON DESILETS & Frères

Feuilleton du "JOURNAL"

LE CITOYEN

Capitaine Spartacus.

II

Mais sa voix se perdit dans le bruit de la décharge, et, dès ce moment, les soldats conçurent une très-médiocre idée de son courage.

Au commandement, les assaillants, détournant leurs chevaux, les firent caracolier à droite, à gauche, en s'éloignant rapidement. La décharge une fois faite, les bleus les virent revenir comme l'habitude, et avant qu'ils eussent rechargé leurs armes, les cavaliers étaient à demi-portée. Trois coups partirent en même temps, trois soldats tombèrent.

Alors une voix fraîche et douce arriva jusqu'aux républicains.

— Salut et fraternité, citoyens ! disait-elle. Un pour chaque. Il nous reste trois coups encore ; mais si nous nous mettions à pro digner ainsi vos précieuses existences, nous en aurions trop tôt la fin... Défenseurs de la patrie, au plaisir de vous revoir !

— Brigands ! attends-nous donc ! hurla Collet écumant de rage.

La jeune fille l'entendit ; par une bravade folle, au lieu de s'éloigner avec ses deux compagnons, elle fit encore quelques pas en avant. Elle ouvrait la bouche pour lancer un nouveau sarcasme, lorsque le lieutenant l'ajusta de son pistolet à la dérobée, et visant avec le soin dont il était capable, lâcha son coup. Le cheval de l'enfant fit un bond ; monture et cavalier tombèrent.

Au bruit du coup, les deux autres s'étaient retournés.

— Anne ! ma sœur ! s'écria Edouard. — Voilà ce que je craignais ! dit amèrement le Marquis. Un effort ! mais de la prudence. Songez que, si nous sommes pris, tout espoir de délivrance est perdu pour elle.

Le galop de leurs chevaux les amena près de la jeune fille en quelque seconde ; mais les soldats, bien plus rapprochés, arrivèrent en même temps. Cependant les deux coups de fusil des royalistes abattirent les premiers républicains ; le Marquis saisissait déjà sa belle cousine, lorsque la balle du second pistolet de Collet ébranla le cou de son cheval ; l'animal se cabra et partit comme un trait.

Edouard resté seul, entouré de toutes parts et sur le point d'être lui-même fait prisonnier, passa sur le ventre aux soldats de la Convention, et rejoignit son cousin la rage au cœur. Anne était prisonnière.

Quelque temps ils harcelèrent le détachement ; plus d'un Bleu tomba encore avant d'atteindre la lisière de la forêt.

Arrivé à la lisière, Collet tira sa grosse voix, et jura qu'au premier coup de fusil le prisonnier serait passé par les armes.

Aussitôt on vit les deux chouans disparaître derrière les arbres.

Le détachement, moins fort de quatre à cinq hommes, arriva sans autre accident au lieu de sa destination.

III

A une lieue nord-ouest de la Gacilly, au centre des plus épais taillis de la Forêt-Neuve, il existe une vaste clairière traversée par un ravin profond. Les rives de ce ravin, hautes, coupées à pic, surplombant même quelque fois portant à leur sommet comme une chevelure de broussailles qui se mêlent si touffues, si embrouillées, que l'œil ne peut percevoir au-delà et s'arrête sur cette voûte de verdure, recouvrant un précipice de plus de trente pieds. C'est le *Saut-du-Bouc*. A l'appui de ce nom fantastique, on raconte dans le pays une interminable légende où l'on voit un chevalier, trompé par le démon qu'il poursuivait sous la forme d'un bouc, arriver armé de toutes pièces au galop de son cheval de bataille, et s'engloutir à la grande joie du maudit, qui se pâme de rire et lui fait des cornes sur l'autre bord. On montre encore l'endroit où Satan posa son pied pour faire le saut. Ce pied a laissé son empreinte sur le roc ; quatre doigts et l'orteil, le tout d'une exécution parfaite et dessinée de main de maître.

Non loin de cet endroit qui forme à peu près le centre de la clairière, s'élève une large pierre quadrangulaire couchée sur quatre supports trapus ; les gens du pays l'appellent la *Table des païens*, sans doute par souvenir traditionnel de son ancien usage.

Cette table est, en effet, un monument des Celtes, probablement un autel servant jadis aux cérémonies druidiques.

Les paysans morbihannais sont convaincus qu'il revient près de cette pierre ; c'est-à-dire que les âmes des trépassés affectionnent ce lieu, et s'y donnent volontiers rendez-vous pour leurs nocturnes assemblées. Aussi n'en parlent-ils qu'après un signe de croix préalable. Nulle considération ne pourrait porter un homme seul à s'en approcher dès que la nuit est tombée.

Dans le fond du ravin, et presque verticalement au-dessous de la table, se trouve

une excavation d'une étendue considérable ; est-ce un ancien lit souterrain du torrent qui l'aurait abandonné depuis des siècles pour suivre sa direction actuelle ? est-ce le complément de la table celtique, le temple mystérieux où se consumaient les sanglants sacrifices des Druides ? La dernière hypothèse est la plus probable.

Quelle que soit d'ailleurs son origine, cette caverne convenait merveilleusement aux réunions des paysans révoltés ; sa bouche est couverte par une telle profusion de rochers, réunis là comme à plaisir, que, fut-on parvenu au fond du ravin, on pourrait passer et repasser auprès d'elle sans la deviner. D'ailleurs, l'eau qui remplit le torrent une bonne moitié de l'année suffirait seule pour ôter jusqu'à l'idée qu'une retraite humaine put exister en un lieu pareil.

Pourtant si, le 15 août 1793, une heure après les événements que nous venons de rapporter, le hasard ou la trahison eût permis à quelqu'un de glisser un coup d'œil curieux à travers les broussailles de l'ouverture, un spectacle aussi étrange qu'animé aurait frappé son regard.

La caverne était de forme oblongue ; des deux côtés, le long des parois humides, s'étendait une litière de paille, large de la hauteur d'un homme et foulée à intervalles égaux. A l'une des extrémités de cet immense divan, s'alignaient cinq ou six tentes ou cases formées, de toiles grossières ; à l'autre se trouvait un râtelier pour une douzaine de chevaux.

Au-dessus de toutes les places foulées, formant comme autant de sillons sur la paille, étaient suspendus, à des crochets de bois fixés dans le roc, tantôt un fusil de chasse luxueusement orné, tantôt une longue et mince canardière, quelquefois un tromblon de cuivre, à la gueule évasée, le plus souvent un fusil de munition.

Le reste du mobilier consistait en escalottes, en vases de terre, etc. Il y avait aussi d'épaisses tables de chêne, à peine dégrossies, comme on en voit dans les fermes.

Aux deux côtés de l'entrée, une sentinelle, en saie de toile et pantalon flottant sur de larges sabots, se tenait debout, le fusil à l'épaule.

L'œil du curieux aurait glissé sur tous ces détails matériels : la scène que nous avons annoncée comme devant capter son regard, se passait dans la partie la plus reculée de la grotte.

Là, en effet, plus d'armes d'aucune espèce, plus rien de ce qui pouvait rappeler la vie aventureuse et sanglante de soldat ; une pierre recouverte d'une toile, sur la pierre un crucifix ; tout autour, le sol nu, sur le sol, cent cinquante paysans et quelques femmes agenouillées dans un pieux recueillement.

Debout devant la pierre, autel rustique qui, chaque matin, lui servait à célébrer le saint sacrifice, l'ancien curé de la Gacilly, vieillard au front vénérable, psalmodiait lentement un verset des hymnes sacrées.

Chaque membre de l'assemblée, animée d'une foi également vive et sincère, adoucisait sa voix rude pour répondre le verset suivant. On chantrait vèpres dans le *trou des païens*, le jour de l'Assomption en l'an 1793.

Dieu nous gardes ici de faire du pittoresque avec ce qui est touchant ! Comment d'ailleurs, essayer de rendre les détails de cette scène sans en gâter la magnifique et simple émotion ?

Ce vieux prêtre disant avec fervent les louanges du Très-Haut quand toutes les misères, toutes les privations pèsent sur les derniers jours de sa vie ; ces hommes vaillants, dont l'existence se résume en deux mots : prier, combattre ; qui ne laissent leur rosaire, béni sur l'autel de madame sainte Anne d'Auray, que pour saisir l'arme suspendue au-dessus de leur couche et confesser, vainqueurs ou mourants, ces deux principes si purs de tout intérêt humain : dévouement au trône écorolé, foi au Christ méconnu ; ces femmes à la vertu antique, suivant à la mort leurs frères et leurs époux ; tout cela, prêtres, paysans, gentilshommes, femmes, s'appelle d'un nom commun dans l'histoire, ce sont les *chouans*.

Contez leur héroïsme serait peine perdue ; ils n'ont pas plus besoin de nos louanges que souci des insultes de quelques-uns.

Leur récompense, à eux, n'est pas de ce monde. Ce n'était certes point pour inspirer des épopées qu'ils donnaient à la France infidèle et déshonorée l'exemple de l'honneur et de la fidélité.

Les chouans rassemblés dans le *trou des païens*, étaient les restes d'une bande nombreuse, composée en majeure partie des anciens tenanciers du Marquis. Celui-ci, admirateur passionné de M. de la Rouarie, avait saisi tout d'abord la portée des audacieuses et vastes combinaisons du créateur de l'association bretonne.

Jugeant les autres d'après lui-même, le Marquis tout jeune encore avait pris au sérieux les acclamations qui s'élevèrent de toutes parts dans les assemblées de la noblesse, lorsque M. de la Rouarie y développa pour la première fois ses plans d'organisation militaire.

Ici, celui qui signe ces pages sent le besoin de prendre la parole pour rap-

peler qu'il n'en est que l'éditeur. Leur auteur véritable, le général Marquis de la M... garde la responsabilité de son admiration pour la Rouarie et du bon marché qu'il faisait de l'intelligence politique des gentilshommes Bretons.

Cela dit, je laisse continuer mon auteur :

Le Marquis dut connaître plus tard que les bonnes gens de Bretagne avaient applaudi la Rouarie sans le comprendre. Bien peu mirent ses plans à exécution ; beaucoup agirent en sens diamétralement contraire.

Mais nous parlons d'un temps où le Marquis ne doutait point du succès.

De retour dans ses terres, sans lever précisément ses hommes, il les avait mis en état de se montrer en armes au premier signal.

Tout ce plan de la Rouarie, si habilement conçu, échoua pourtant, comme chacun sait. Les susceptibilités jalouses des chefs secondaires, l'ineptie, la faiblesse ou le zèle mal dirigé de quelques-uns, la trahison de certains agents salariés, l'absence trop prolongée des princes, tout se réunissant pour faire manquer l'entreprise.

La Rouarie mourut.

Mais son hardi travail ne devait pas rester sans résultat. Quand les soldats de la Convention se mirent à sillonner en tous sens la Bretagne, ils trouvèrent dans beaucoup de paroisses une résistance aussi opiniâtre qu'inattendue ; on put se convaincre alors de l'efficacité d'une résistance générale qu'on eût organisé sur le même modèle.

Si les districts en effet, qui avaient suivi les instructions de la Rouarie, quoique peu considérables et isolés les uns des autres, causèrent à la république des pertes énormes, que n'eût point été le résultat d'un soulèvement opéré avec ensemble et conduit par un chef intelligent ? Lorsque notamment, le premier détachement de Bleus vint pour occuper Carentoir et la Gacilly, le tocsin sonna dans toutes les paroisses environnantes ; en un clin-d'œil, le Marquis se trouva à la tête de plus de mille hommes.

Il combattit et vaillamment, mais les Bleus revenaient sans cesse du renfort ; à l'époque où se passe notre histoire, 150 hommes seulement restaient sous ses ordres.

C'était bien peu pour se défendre, et certes ce n'était point assez pour vaincre, cependant, le Marquis nourriait toujours l'espoir d'un soulèvement en masse du Morbihan et de l'Ille-et-Vilaine ; il demeurait à son poste pour favoriser au besoin ce mouvement.

En cet endroit, M. de la M... s'arrêterait pour pousser un grandissime soupir et dire :

— Ce n'était pas si fou que vous pourriez le croire. Si la Bretagne avait aperçu seulement à l'horizon le bout du nez d'un prince... mais les princes ont quelque fois le bout du nez trop prudent !

Et M. de la M... après un second soupir, reprenait ainsi son histoire :

Les vèpres étaient presque terminées lorsque Edouard et le Marquis revinrent de leur malheureuse expédition. A leur entrée dans la grotte, le bruit de leurs pas fit à peine relever quelques têtes de femmes ; dès qu'ils se furent agenouillés en silence, l'assemblée continua de célébrer la fête de la Vierge avec recueillement et piété.

Quand le dernier psaume eut cessé de retentir sous la voûte, le curé se prosterna devant l'autel et dit :

— Mes frères, n'oubliez point nos morts. Priez pour eux avec fervent afin que, notre tour étant venu, nous trouvions, nous aussi, de ferventes prières. Nous allons dire le *De Profundis* pour le repos des âmes de...

Ici une longue liste de noms, souvent interrompue par un pénible soupir sortant de la poitrine d'un père, d'un frère perdu dans la foule, ou par les sanglots étouffés des femmes agenouillées de l'autre côté de la grotte. La liste épuisée, le prêtre entonna le *De Profundis*. Les chouans, habitués à compter chaque jour sur leurs trépas du lendemain, répondirent pieusement l'hymne mortuaire ; puis le prêtre ayant donné la bénédiction, tout le monde se leva.

Le Marquis sortit le premier et fit ranger sa troupe au fond du ravin.

(A continuer)

Distribution des Prix aux Elèves des Ursulines des Trois-Rivières, le 30 Juin 1879.

DISTRIBUTION DES CROIX D'HONNEUR ET DES COURONNES.

CONDUITE LA PLUS DIGNE. MERITE TRES-DISTINGUE.

(CROIX ET COURONNES.)

DIVISION DES ENFANTS DE MARIE.

Delles. Lucinda Godin, Bertha Genest, Rosanna Tapin, Ellie O'Keefe, Florette Genest, Marie Létourneau, Sara Caron, Amanda Lottinville.

2^{de}. DIVISION.

Dlles. Alice McDougall, Jessie McFar-

lane, Mary Vanasse, Flossie McDougall, Maggie McFarlane.

3^e. DIVISION

Dlles. Marie Gélinas, Anna Vincent, Alexandra Saucier.

MÉRITE DISTINGUÉ.

(COURONNES.)

Dlles. Lucie St. Pierre, Anna Beauchemin, Marie Toupin, Marie Fleury, Flore Caron, Alexandra Beaudry, Adèle Denoncourt, Clara Lajoie, Joséphine Cloutier, Aurélie Lacoursière, Nellie Murphy, Georgine Lorne, Emma Lafontaine, Eva Rochelleau, Alice Godin, Adèle Siegel, Rosa Martel, Alice Frigon.

CLASSE DES ÉLÈVES GRADUÉES.

Prix d'honneur, Médailles d'or avec brevets Académiques après le cours complet d'Études suivi dans l'Institution, lequel comprend : l'Instruction religieuse, l'Étude de la langue française et de la langue anglaise, la Grammaire, la Littérature, la Logique, l'Arithmétique pratique, l'Algèbre, l'Histoire Universelle, la Géographie, la Géométrie, l'Astronomie, la Physique, l'Histoire Naturelle, les travaux à l'aiguille etc., etc., décerné aux Dlles. Bertha Genest, Alice McDougall, Ellie O'Keefe, Rosanna Tapin, Mary Vanasse, Lucinda Godin, Florette Genest, Jessie McFarlane.

DIVISION DES PENSIONNAIRES.

CLASSE DE LITTÉRATURE.

1^{re}. DIVISION.

Dlle Marie Létourneau.—Dix Iers prix : Instruction religieuse, lecture Française, Grammaire Française, littérature française, Exercices français, tenue des livres, Histoire du Moyen-Age, Histoire ancienne, bon maintien et politesse, ordre. Six 2^{ds}. Analyse logique, Astronomie, Version, Arithmétique, détails de ménage, musique vocale. Huit mentions honorables : grammaire anglaise, lecture anglaise, géographie, Mythologie, Style épistolaire (en français), Ecriture, Exercices Lexicologiques, Musique instrumentale (Piano).

Dlle Marie Lassalle.—Huit Iers prix : Grammaire anglaise, Traduction, Exercices Lexicologiques, Arithmétique, histoire d'Angleterre, analyse logique, Géographie, Astronomie. Onze 2^{ds}. Instruction religieuse, lecture Française et anglaise, Grammaire française, littérature française et anglaise, style épistolaire, exercices français, tenue des livres, Histoire du moyen-âge, ouvrage en passement. Trois mentions honorables : Mythologie, Ecriture, ouvrage au crochet.

Dlle Maggie McFarlane.—Sept Iers prix : Lecture anglaise, Littérature anglaise, style épistolaire, Histoire ancienne, Dessin au crayon, Couture, Détails de ménage. Dix 2^{ds}. Assiduité, grammaire anglaise, traduction, Histoire d'Angleterre, Exercices Lexicologiques, Géographie, Ecriture, bon maintien et politesse, ordre, ouvrage au crochet. Trois ment. hon. grammaire française, Arithmétique, Musique instrumentale (Piano).

2^{de}. DIVISION.

Dlle Alexandra Beaudry.—Six Iers prix : Littérature française, Lecture anglaise, traduction, Mythologie, Ecriture, ordre. Quatre 2^{ds}. Style Epistolaire (en anglais), Histoire du Canada, ouvrage au crochet, bon maintien et politesse. Un 3^e. Musique instrumentale (Piano). Six ment. hon. Instruction religieuse, Grammaire Française, Style Epistolaire (en Français), Histoire de France, arithmétique, ouvrage en laine.

Dlle Anna Beauchemin.—Quatre Iers prix. Grammaire française, Style épistolaire (en français), Exercices Lexicologiques, détails de ménage. Sept 2^{ds} : Instruction religieuse, Mythologie, Dialogues français et anglais, histoire de France, écriture, Couture, ordre. Un 3^e : musique (Tenor). Deux ment. hon. Littérature française, bon maintien et politesse.

Dlle Flore Caron.—Cinq Iers prix : Histoire ancienne, Géographie, Arithmétique, Dialogues français et anglais, Broderie en laine. Trois 2^{ds}. Grammaire française, Ecriture française, musique vocale (Tenor). Deux 3^e : Exercices Lexicologiques, ordre. Neuf ment. hon. Instruction religieuse, style épistolaire (en français), Lecture anglaise, grammaire anglaise, histoire du Canada, Mythologie, détails de ménage, Couture, musique instrumentale (Piano), ouvrage en perles.

Dlle Aurélie Lacoursière.—Trois Iers Prix : Exercices Français, histoire du Canada, ouvrage en passement. Sept 2^{ds}. Grammaire anglaise, Géographie, Méthéologie, Version, histoire de Grèce, musique vocale (Basso), Musique instrumentale (piano). Six ment. hon. Instruction religieuse, Exercices Lexicologiques, Mythologie, écriture, Arithmétique, détails de ménage.

Dlle Sara Caron.—Sept Iers prix : Instruction religieuse, Histoire de France, mythologie, Version, Histoire de Grèce, bon maintien et politesse, musique instrumentale (Piano). Sept 2^{ds}. Lecture française, exercices français, Arithmétique, style épistolaire (en français), Exercices Lexicologiques, ouvrage (Point au lacet), musique vocale (Tenor). Six ment. hon. Lecture

anglaise, Grammaire anglaise, Ecriture, Ordre, ouvrage en passement et Application de Cretonne.

Dlle Joséphine Vézina.—Deux Iers prix. Lecture française, Exercices Lexicologiques. Trois 2^{ds}. Traduction, Géographie, Détails de ménage. Sept ment. hon. version, mythologie, ordre, ouvrage au crochet, Musique instrumentale (Piano).

CLASSE DE GRAMMAIRE.

1^{re}. DIVISION.

Dlle Marie Fleury.—Cinq Iers. prix : Exercices Français, Géographie, ordre, ouvrage en laine, assiduité. Cinq 2^{ds}. Instruction religieuse, Arithmétique, Histoire du Canada, bon maintien et politesse, exercices Lexicologiques. Quatre ment. hon. Histoire ancienne, détails de ménage, ouvrage au crochet, musique instrumentale (piano).

Dlle Dorilla Brunelle.—Trois Iers prix : Lecture française, Histoire ecclésiastique, exercices Lexicologiques. Trois 2^{ds}. Lecture anglaise, Histoire ancienne, ouvrage en perles. Un 3^e. Musique vocale. Sept ment. hon. Instruction religieuse, Grammaire anglaise, Dialogues français et anglais, exercices Français, écriture, ouvrage en laine, musique (Piano).

Dlle Alexandra Saucier.—Dix Iers prix Instruction religieuse, Grammaire Française, histoire ancienne, Dialogues français et anglais, Couture. Quatre 2^{ds}. Histoire ecclésiastique, style Epistolaire (en français) Ecriture, ordre. Quatre ment. hon. Exercices Français, Grammaire anglaise, Histoire du Canada, ouvrage en Passement.

Dlle Marie Lemay.—Trois Iers. Prix : Lecture anglaise, Histoire de Grèce, Arithmétique. Quatre 2^{ds}. Lecture française, Grammaire anglaise, Géographie, Musique vocale, (tenor). Trois ment. hon. Grammaire française, Histoire ancienne, Météorologie.

Dlle Georgina Roux.—Trois 2^{ds}. prix : Grammaire française, histoire ancienne, Dessin à l'aquarelle. Un 3^e. Dialogues français et anglais. Une ment. hon. Répétition anglaise.

Dlle Adéline Beauchemin.—Cinq Iers. prix : Exercices français, Exercices Lexicologiques, dialogues français et anglais, ouvrage au crochet, musique Instr. (Piano). Quatre mention honorable : Lecture française et Anglaise, Histoire ecclésiastique, Ecriture.

Dlle Anna Valentine.—Trois Iers prix : Epellation anglaise, Ecriture, musique instrumentale (Piano). Deux 2^{ds}. Ouvrage au crochet, détails de ménage. Deux 3^e. Bon maintien et politesse, ordre. Trois ment. honorables Lecture anglaise, Dialogues Français et anglais, ouvrage [Point au lacet].

Dlle Nellie Murphy.—Quatre 2^{ds}. prix : Histoire de Grèce, Météorologie, ouvrage [point au lacet], détails de ménage. Un 3^e. Géographie. Une ment. hon. Instruction religieuse.

2^{de}. DIVISION.

Dlle Marie Gélinas.—Trois Iers prix : Grammaire Française, Arithmétique, couture. Cinq 2^{ds}. Instruction religieuse, Assiduité, Exercices Français, Epellation anglaise, Géographie Sacrée. Deux 3^e. Détails de ménage, ordre. Deux mentions hon. Dialogues français et anglais, broderie en laine.

Dlle Anna Vincent.—Deux Iers prix : Exercices français, histoire du Canada. Cinq 2^{ds} : Grammaire Française, Ecriture, Bon maintien et politesse, ordre, broderie au Plumétis ; Géographie Sacrée, Epellation anglaise, dialogues français et anglais, Arithmétique, Musique Instrumentale [Piano].

Dlle Emma Lafontaine.—Six Iers prix : Instruction religieuse, Géographie Sacrée, Histoire sainte, Epellation anglaise, écriture, broderie au Plumétis. Quatre ment. hon. Grammaire franc., Exorc. Français, ordre, bon maintien et politesse.

Dlle Emma Crépeau.—Un Ier prix : Dialogues français et anglais. Quatre 2^{ds}. Histoire du Canada, Arithmétique, Détails de ménage, ouvrage au crochet. Quatre ment. hon. Grammaire franc., Géographie Sacrée, ouvrage en laine, Musique Instr. (Piano).

Dlle Albina Monarque.—Un Ier prix : Détails de ménage. Deux 2^{ds}. Exercices français, point au lacet. Un 3^e. Epellation anglaise. Cinq ment. hon. Grammaire franc., Lecture ang., Histoire du Canada, Géographie Sacrée, musique [piano].

Dlle Georgina Larue.—Trois Iers prix : Lecture française, bon maintien et politesse, ordre. Trois 2^{ds}. Epellation anglaise, dialogues français et anglais, Histoire sainte. Deux ment. hon. Exercices français, couture.

Dlle Joséphine Cloutier.—Deux Iers prix Lecture anglaise, Géographie. Un 2nd. Exercices lexicologiques. Un 3^e. Ouvrage [application de cretonne.] Trois ment. hon. Lecture française, point au lacet, broderie en laine.

Dlle Rebecca Brunelle.—Deux 2^{ds} prix : lecture française, lecture anglaise. Trois ment. hon : Grammaire anglaise, Ecriture, Musique instrumentale [Piano].

(A continuer.)

LES TROIS-RIVIERES.

JEUDI 3 JUILLET 1879.

La Mairie.

L'élection des conseillers municipaux et du Maire se fait lundi prochain. Nous avons déjà témoigné à M. le Shérif Dumoulin les sympathies que nous avons pour sa candidature et nous sommes heureux de constater que la masse des électeurs se prononce en sa faveur.

M. le Shérif Dumoulin a déjà occupé la charge de maire pendant plusieurs années à la satisfaction unanime de la ville et nous sommes heureux de le rappeler, sous son administration nos finances ont été prospères et il nous a dignement représentés en Europe lorsqu'il a été y transiger des affaires pour la corporation.

Il est sans contredit dans une position exceptionnelle pour nous être utile, parce qu'en vivant étranger aux luttes de parti, il sera plus que tout autre en état de se consacrer aux intérêts de la ville et de tous les électeurs en général.

C'est aussi ce que les lourdes taxes que nous payons et l'état de nos finances exigent d'une manière impérieuse.

Nous espérons donc que M. Dumoulin rencontrera aux polls les mêmes adhésions qui se manifestent aujourd'hui.

Le Witness, organe des libéraux et des sectes qui depuis, un an défend M. Letellier, déclare que maintenant que M. Joly a une majorité assurée, Sir John peut destituer M. Letellier tout à son aise ; que le coup d'état est un abus de prérogative et qu'il ne l'a jamais approuvé !!! qu'enfin ce n'a été que l'acte d'un canadien français (preman) contre d'autres français.

Voilà de quelle façon la franc-maçonnerie et l'orangisme font peser leur influence dans la province de Québec et le cas qu'elles font de la race française Catholique.

Ce sont les conservateurs Anglais protestants de Montréal qui dans le comté de Chambly, ont assuré le succès du candidat libéral, M. Prefontaine. L'Événement l'admet en toute lettre.

Le Star dit que maintenant que M. Joly ne dépend plus du vote de l'Orateur Turcotte, il peut se permettre d'être honnête et droit !!!

M. Tarte vient encore une fois, de convaincre M. Langelier de mensonge. Quels hommes de confiance que ces ministres ! M. Langelier avait nié en pleine Chambre que les \$500,000 obtenues du gouvernement fédéral avait été requises pour payer les intérêts dus par la province.

M. Tarte prouve aujourd'hui par une lettre de M. Joly que cette somme a été spécialement requise pour payer les intérêts en question.

M. Langelier a déclaré à la Chambre qu'il n'a pas le temps de donner les comptes publics en détail. On espère par ce moyen, dissimuler l'énorme déficit de l'année qui vient de terminer le 30 juin.

Ni la députation, ni le Conseil Législatif ne doivent voter les subsides avant de connaître le fin mot des tripotages que l'on a faits aux dépens du public.

Il faut que ces prouveurs d'économie soient confrontés en face du pays avec le million de dettes qu'ils ont créées pendant les quinze mois de leur administration.

Distribution des Prix aux élèves du Séminaire des Trois-Rivières.

Nous avons eu le plaisir d'assister, mardi dernier, à la clôture des travaux de l'année scolaire au Séminaire de cette ville. Aucune circonstance analogue ne nous avait encore montré une si grande affluence de personnes. Les parents des élèves, les amis de l'éducation et l'élite de notre société trifluvienne, composaient une foule de plus de 1200 auditeurs, qui encombraient la vaste salle du Séminaire et manifestaient par leur présence l'intérêt qu'ils portent à l'éducation de la jeunesse. L'assemblée était présidée par Sa Grandeur Mgr. des Trois-Rivières, accompagné de près d'une centaine de prêtres et ecclésiastiques, venus des différentes parties du diocèse, et de plusieurs maisons d'éducation du pays.

Nous voudrions pouvoir rappeler chacune des parties du programme, qui a été exécuté, et donner à chaque élève la part de félicitations, à laquelle il a droit. Assurément, tous ont mérité les plus grands éloges, et la pleine satisfaction hautement manifestée par l'assistance, est une preuve que nous n'exagérons rien en disant que la séance a été des plus intéressantes. Nous tenons pourtant à mentionner d'une manière spéciale les deux principaux points du programme : le discours sur Charlemagne, prononcé par M. A. Leduc, et le Bourgeois Gentilhomme, comédie refondue de Molière, et mise à l'usage des Collèges par Du Tressay.

Le premier travail, dû à la plume de M. l'abbé F. X. Cloutier, Préfet des études, a été envisagé au double point de vue de l'histoire et des principes sociaux, et contient des enseignements de la plus haute importance, comme de la plus saisissante actualité. Nous sommes heureux de pouvoir reproduire dans les colonnes de notre journal, cette pièce d'éloquence, qui a été si bien goûtée et si vivement applaudie. M. A. Leduc a un débit naturel, une voix puissante et un geste agréable ; il parle avec beaucoup de conviction.

Nous serions embarrassés de dire lequel des acteurs s'est le plus distingué dans la

pièce comique. M. J. Jourdain, qui était le Bourgeois singeant le gentilhomme, a déployé toute la souplesse, la facilité et l'entrain nécessaire à un tel rôle. M. A. Leduc, devenu Erasme, a trouvé pour corriger son frère toute l'énergie, l'habileté et l'aisance convenables. Leur valet, M. A. Trudel, s'est aussi particulièrement distingué, ainsi que MM. A. Millette, G. Lottinville, L. Lamothe, A. Gouin et J. Dubois ; enfin le rire et les applaudissements soutenus des spectateurs ont prouvé qu'aucun des acteurs n'eût resté au-dessous de son rôle.

C'est toujours un bonheur pour nous de constater ainsi chaque année le soin que l'on prend, dans nos maisons d'éducation, de former nos jeunes gens, en même temps qu'à la vertu, aux connaissances si utiles de l'histoire, de la littérature et de la philosophie, et de les habituer peu à peu à l'art de plus en plus nécessaire de la parole. De tels dévouements méritent bien toute notre reconnaissance et tous nos encouragements.

Discours sur Charlemagne.

Monseigneur, MM. du Clergé, Messieurs et Messieurs.

Les souvenirs du passé ont des charmes qui leur sont propres, et auxquels personne ne saurait rester indifférent. Dans tous les âges et en tous lieux, on y a cherché un adoucissement aux amertumes du présent, et des instructions pour l'avenir. L'humble villageois sous son toit rustique, n'a-t-il pas, au milieu des longues soirées et après les fatigues du jour, à repasser dans son esprit les travaux nobles soutenus, et les succès réalisés ? Pour lui, c'est une jouissance de réveiller souvent les humbles traditions de sa famille, et de graver dans la mémoire de ses enfants l'histoire de son petit domaine, les particularités de sa chaumière, les audacieuses entreprises de ses aïeux. Le soldat croit la bravoure héréditaire parmi les siens. Qui plus que lui a affronté les combats, bravé les dangers, méprisé la mort ? Quels exploits ont dépassé ceux de ses ancêtres ? Laissez-le vous parler quelque peu de ces choses, c'est son bonheur à lui : son courage y trouve un appui, et ses épreuves une consolation.

L'homme d'étude embrasse des horizons plus étendus. Ses souvenirs ne sont pas resserrés dans l'étroite limite d'une famille, d'une contrée ou même d'un pays. Tout l'univers lui appartient ; les terres les plus lointaines ont vu ses traces, les mers les plus reculées l'ont porté sur leurs flots, il a longtemps habité les lieux les moins connus. Aussi, comme il aime à se souvenir ! Sa conversation la plus chère est avec les grands hommes d'autrefois ; c'est d'eux qu'il veut apprendre à vivre et à bien penser, et lorsqu'il reçoit ainsi les salutaires émanations de leur gloire et de leur vertu, il croit respirer la brise du soir lui apportant les parfums des jours printaniers.

MM. voilà la satisfaction que nous voulons nous donner présentement, et à laquelle nous avons la présomption de vous faire participer.

Prélat distingué, dont la présence ici nous fait tant d'honneur, vénérables membres du clergé, honorables citoyens dévoués à votre Dieu avant même votre pays, vous demandez qu'il vous soit parlé des triomphes de la foi ou des divines opérations de l'Eglise, de la régénération de l'homme par l'esprit chrétien, ou du perfectionnement de la société par le souffle catholique. Canadiens français, au cœur desquels demeure toujours vive et puissante la vieille flamme française, pourrions-nous d'une autre manière vous intéresser autant qu'en vous parlant de la France, de la France aujourd'hui si malheureuse, si folle dans ses égarements, et pourtant si digne de pitié ? Ces deux considérations, MM., nous ont pressenti notre sujet ; et lorsque nous avons pris le pincean, la grande figure de Charlemagne s'est trouvée devant nous, comme la plus admirable par ses traits de génie et de vertu, et la plus instructive par ses leçons et ses exemples. Nous avons alors répété, trouvant en cela toute notre louange, les paroles par lesquelles l'illustre empereur s'inscrivait lui-même en tête de ses capitulaires ou de ses ordonnances royales. *Carolus Dei gratia rex, Ecclesie defensor et in omnibus Apostolicis sedis adiutor fidelis*. Charles, roi par la grâce de Dieu, défenseur de l'Eglise, et coadjuteur du Siège apostolique en toutes choses.

Messieurs, il semblerait paradoxal à nos gouvernants modernes de soutenir que l'Etat doit se faire le défenseur de l'Eglise, que le glaive spirituel et le glaive matériel doivent se confondre pour le salut du monde. On est aujourd'hui à l'antipode de ce principe pourtant si rationnel et si incontestable. Les deux sociétés en effet au lieu de se désunir et de se combattre doivent converger vers le même but, l'une directement et immédiatement, l'autre d'une façon indirecte et médiante. L'homme, qui n'a pas sur la terre de demeure permanente, est en route pour la patrie céleste. La société civile, voulue de Dieu, s'occupera de lui rendre plus facile et moins malheureux le passage dans le temps, à la fin de lui assurer dans le royaume de Dieu sur toutes choses, et dans cette parole toute-puissante adressée au Divin Fondateur de l'Eglise : " Je vous donnerai toutes les nations en héritage. " Sa génération à travers les âges date des temps apostoliques. Faible noyau d'abord, elle se développe peu à peu ; peu à peu ses formes se dessinent, ses caractères se précisent ; elle ressort des usages des peuples, de la faveur des circonstances, de la reconnaissance des nations. Sous Constantin-le-Grand, elle s'est montrée en plein jour, et avec une délimitation parfaite : depuis Grégoire II, elle fut une souveraineté provisoire, si l'on veut, mais réelle. " Rome et l'Italie, dit un écrivain n'attendaient plus que l'heure de la Providence, l'heure où cette grande institution solennellement confirmée et procla-

meurent soumis au sacerdoce chrétien et principalement au Pontife romain, puisque de celui qui regarde le soin de la fin dernière doivent dépendre ceux à qui revient le soin des fins prochaines ou intermédiaires De Reg. Prince. Livre Ier. C. XIV. Il est contraire à l'Écriture, proclamait il y a quelques années le grand Pontife Pie IX, de si illustre mémoire, il est contraire à la doctrine de l'Eglise et des St. Pères d'affirmer que le meilleur état de société est celui où l'on ne reconnaît au pouvoir l'obligation de réprimer par des lois pénales les violateurs de la religion catholique qu'autant que l'exige la tranquillité publique. (Enc. Quanta cura)

Ces vérités fondamentales dépassent aujourd'hui la mesure de la plupart des intelligences ; au moyen-âge, à cette époque de prétendues ténèbres et du barbarie, au temps de Charlemagne, on comprenait qu'il en devait être ainsi. On concevait que l'Eglise, comme toute société vraie et bien organisée, doit posséder, entre autres droits et moyens, ceux de coercion vis-à-vis de ses ennemis intérieurs et extérieurs. On reconnaissait qu'advenant pour certains sujets rebelles l'insuffisance de ces peines spirituelles, il appartient alors aux bras séculiers de se lever pour assurer la sanction pleine et absolue du commandement religieux.

La vie de Charlemagne nous présente tout d'abord ce grand enseignement. C'est à l'année 773 qu'il faut rapporter le premier acte remarquable de ce protectorat exercé à l'égard du St. Siège.

Adrien Ier, qui occupait alors la chaire de St. Pierre, avait à souffrir les plus indignes traitements de la part des Lombards, maîtres de presque toute l'Italie. Depuis plus d'un demi-siècle, ces perfides ennemis s'étaient faits les persécuteurs outrés de la puissance pontificale. Rachis après Hildebrand, puis Astolphe, puis Didier, avaient tout à tour mis leur autorité royale au service de leur honteuse ambition. On chercherait en vain une trame qu'ils n'aient ourdie, une conspiration dont ils n'aient ourni l'idée ou appuyé l'exécution, un piège qu'ils n'aient dressé autour de cette royauté temporelle du St. Siège, qui, après avoir grandi au milieu de leurs haines et de leurs fureurs, reçut pourtant son complet développement et sa consolidation définitive de leur suprême et dernière lutte.

Les oncles du pape venaient de rejoindre Charlemagne à Thionville. L'assemblée nationale est convoquée ; il n'y a plus qu'une voix pour déclarer que la guerre contre Didier est juste, légitime et nécessaire. Charlemagne franchit les Alpes et se parait soudain dans les plaines d'Italie. Un historien contemporain, témoin oculaire, peint ainsi l'effroi que produisit l'arrivée subite du roi des Francs.

" C'était, dit-il comme une forêt de lancés et d'épées qui semblait sans fin et qui s'avancait vers Pavie. Chaque fois que les machines de guerre, les bataillons des leudes à cheval, les évêques et abbés avec leurs bannières, dominaient cette masse épaisse, les habitants, sur les remparts, demandaient aux transfuges : Est-ce là Charlemagne ? non, répondaient ceux-ci, pas encore ! On vit enfin comme un nuage à l'horizon, et alors parut Charlemagne, la tête armée d'un casque de fer, les mains protégées par des gantelets de fer, la poitrine, les épaules et les cuisses couvertes de fer, élevant sa lance et pressant du genou les flancs de son coursier tout bardé de fer. Les leudes qui ne venaient, armés de la même manière, ressemblaient à des statues équestres. Le soleil frappa tout à coup ces armes et les fit étinceler au loin. Les Lombards furent glacés d'effroi, et les transfuges, immobiles et pâles de terreur, eurent à peine la force de dire : c'est Charlemagne ! " Tout cédant devant l'impétuosité du conquérant ; Pavie fut emportée d'assaut, et Didier, tombé entre les mains du vainqueur, dut échanger la faste de la vie royale et les sordes menées de sa politique tortueuse, contre les jeûnes et les austérités du cloître. La monarchie lombarde cessait d'exister, et la couronne de fer de ses indignes souverains reposait sur la tête de Charlemagne.

Parvenu à Rome, l'illustre roi des Francs restituait au St. Siège les provinces qui lui avaient été enlevées par ses ennemis, confirme la donation faite précédemment par Pepin-le-Bref, y ajoute un grand nombre de places importantes, et établit ainsi définitivement la royauté temporelle des Vicaires de Jésus-Christ. L'acte en est dressé avec soin, placé sur l'autel de St. Pierre, et Charlemagne avec tous les chefs des Francs jure solennellement de défendre à jamais les droits sacrés et inaliénables que le Pontife romain venait de recouvrer.

Messieurs, on a voulu ajouter un nouveau fleuron à la gloire de Charlemagne, en disant qu'il avait fondé la souveraineté temporelle du St. Siège. En outre que la couronne du grand roi avait assez d'éclat pour qu'il ne fut pas nécessaire de la décorer d'un joyau qui ne pouvait lui convenir, on aurait dû voir le danger qu'il y avait à donner à ce pouvoir une origine aussi rapprochée, et surtout aussi humaine. La royauté temporelle des Papes a sa raison dans le souverain domaine de Dieu sur toutes choses, et dans cette parole toute-puissante adressée au Divin Fondateur de l'Eglise : " Je vous donnerai toutes les nations en héritage. " Sa génération à travers les âges date des temps apostoliques. Faible noyau d'abord, elle se développe peu à peu ; peu à peu ses formes se dessinent, ses caractères se précisent ; elle ressort des usages des peuples, de la faveur des circonstances, de la reconnaissance des nations. Sous Constantin-le-Grand, elle s'est montrée en plein jour, et avec une délimitation parfaite : depuis Grégoire II, elle fut une souveraineté provisoire, si l'on veut, mais réelle. " Rome et l'Italie, dit un écrivain n'attendaient plus que l'heure de la Providence, l'heure où cette grande institution solennellement confirmée et procla-

mée devait entrer dans le droit public des nations, et prendre parmi les nouvelles monarchies de l'Occident, ce rang d'honneur et de prééminence qui, sans porter ombrage aux autres souverainetés répond suffisamment aux desseins de Dieu sur l'Eglise. Cette solennelle et définitive confirmation fut l'œuvre de Charlemagne, et nous croyons qu'elle eût à sa gloire.

Messieurs, un acte de justice et de protection aussi éclatant n'autorisait-il pas déjà Charlemagne à s'intituler le Défenseur de l'Eglise Catholique ? Ce titre cependant était jugé trop glorieux par le prince pour qu'il crût l'avoir conquis à ce seul prix.

Au delà des Pyrénées, les sectateurs de Mahomet avaient élevé partout leurs vaines mosquées, brisé les autels du vrai Dieu, et remplacé par le croissant la croix libératrice du monde. La puissante végétation catholique implantée autrefois dans ces contrées allait bientôt disparaître, desséchée au souffle époisonné de l'erreur, et étouffée dans les étroites du sensualisme et de la débauche. Charlemagne dirigea de ce côté son épée victorieuse. En quelques mois, il refoula la barbarie musulmane jusqu'au centre de l'Espagne, secoua les fers d'une foule innombrable d'esclaves chrétiens, et reléva dans toute la partie septentrionale du pays l'étendard du Christ.

On a voulu assigner à cette expédition un caractère exclusivement politique. Assurément, Charlemagne possédait trop la science de gouverner et de protéger ses États pour ne pas promouvoir les intérêts mêmes temporels de ses sujets, en même temps qu'il soutenait à la pointe de son épée la cause de la religion et de la civilisation. Mais nous savons que la vérité n'est pas dans cet exclusivisme, et nous aimons mieux nous en rapporter au témoignage absolument digne de foi d'un écrivain contemporain, l'astronome de Limoges, qui n'hésite pas à donner à l'expédition le caractère d'une véritable croisade : " Charlemagne, dit-il, résolut d'affronter les périls d'une telle guerre pour secourir au nom du Christ, l'Eglise d'Espagne opprimée sous le joug intolérable des Sarrasins. "

Ce motif fut encore le mobile d'une autre grande expédition, qui fut dirigée contre la nation Saxonne, la plus farouche et la plus cruelle de toute les races germaniques. Des outrages faits à la religion chrétienne, l'Eglise de Leyden pillée et brûlée, plusieurs missionnaires mis à mort pour la foi, armèrent le roi des Francs, qui partit pour la Saxe accompagné de tous les prêtres, abbés, docteurs, les plus capables de faire accepter par ce peuple le joug suave et léger du Christ. L'entreprise dit M. Mignet fut à la fois militaire et ecclésiastique, elle eut le double but de vaincre et de civiliser. La victoire fut immédiate, mais ce ne fut qu'après trente années de luttes héroïques que la civilisation put fleurir librement dans ces vastes contrées.

Messieurs, ce caractère religieux et éminemment civilisateur des trois principales expéditions de Charlemagne, nous pourrions l'assigner presque dans la même mesure aux 54 campagnes qu'il fit pendant les 46 années de son règne ; et nous aiderions ainsi, ceux du moins qui ont foi dans le Dieu des batailles, à comprendre comment ce grand capitaine a pu ne jamais éprouver de défaite partout où il a commandé en personne.

Le résultat de ces victoires fut de propager au loin le règne du Christ, et de reculer les bornes du royaume des Francs à l'océan d'un côté, de l'autre aux dernières limites de la barbarie du nord. L'empire romain d'Occident, tombé en dissolution depuis 300 ans se trouvait reconstruit de fait par un rejeton de ces races gauloises autrefois écrasées par Jules-César. Il ne restait plus qu'à en relever le nom.

En la nuit de Noël de l'an 800, le pape Léon III, qui avait succédé à Adrien Ier, officiait solennellement dans la basilique de St. Pierre. Charlemagne, venu à Rome pour la quatrième fois, assistait à la messe pontificale et pria auprès du tombeau des saints apôtres.

Au moment où il se releva, le Pape lui mit sur la tête une couronne d'or, et la foule immense des Romains éclata en acclamations : Vive Charles Auguste ! Vie et victoire au grand et pacifique empereur des romains, couronné par Dieu lui-même ! Toute une révolution s'opérait, Messieurs, L'Europe chrétienne prenait naissance ; la société était constituée sur sa base véritable. Grand fut le pouvoir qui investissait ainsi un homme d'une suprématie réelle sur les peuples et les princes chrétiens de l'Occident sous la suzeraineté morale du Pontife romain ! Sublimes étaient les destinées de l'Europe, si les descendants de Charlemagne avaient été fidèles à son œuvre, s'ils avaient comme lui rempli l'obligation naturelle et positivement contractée de protéger l'Eglise dans toutes les affaires temporelles, et de favoriser son établissement par toute la terre ! La fondation du Saint-Empire Romain, reposant sur l'union des deux pouvoirs spirituel et temporel, avec la subordination de celui-ci à celui-là, nous donne tout le système politique du moyen âge. On mettait au-dessus de tout, dit M. Chantrel, le souverain Pontife, comme représentant de Dieu, l'âme au-dessus du corps et l'on faisait de l'Empereur et des rois des défenseurs de l'Eglise, lien suprême de la société. " Cette grande idée de Léon III et de Charlemagne a cessé d'être comprise, qui pourrait en contester la grandeur ? Il nous est facile, au reste d'en étudier les résultats pratiques, et de voir comment l'illustre empereur fidèle à l'esprit de cette institution pouvait se dire, en même temps que le défenseur de l'Eglise, son coadjuteur en toutes choses, et in omnibus Apostolicis Sedis adiutor fidelis.

2ME. PARTIE.

Messieurs, les derniers siècles ont accumulé sur l'époque du moyen âge, tant de

sophismes et de calomnies, qu'il a fallu toute l'érudition de notre siècle et l'inalterable constance de nos écrivains catholiques pour nous en découvrir le vrai caractère. La question même en est venue à ce point d'aigreur et d'acharnement, qu'on peut y voir aujourd'hui une pierre de touche très sûre pour reconnaître les enfants dévoués de l'Eglise, des ennemis de la religion. A la vérité, le moyen âge avec ses grands actes de foi et ses institutions profondément chrétiennes, s'accorde peu avec les libérales créations de nos jours, et n'accorde guère le paganisme par trop avancé de notre époque. C'était vouloir trancher la difficulté et imposer silence à toutes les énergiques récriminations de l'histoire, que de rayer du coup ces âges d'un christianisme passé de mode, de les renier quand même, et de les vouer non seulement à l'oubli, mais à l'exécration de tous les siècles. Que faut-il donc penser de ces ignorances et de la barbarie du moyen-âge ! La vérité et la gloire de cette époque demandent-elles ablement qu'on les nie sans réserve ? Assurément non, nous ne croyons préjudicier ni à l'une ni à l'autre en reconnaissant qu'il y eut au moyen-âge bien des crimes, bien des indignités, et si l'on veut même bien des abominations. En de certains endroits, il régnait une obscurité des plus profondes. Mais en cela quoi de surprenant ? Les peuples d'alors n'étaient-ils donc pas les nations sauvages que trois cents ans auparavant la vengeance divine avait tirées des sombres forêts du nord pour les précipiter sur l'empire romain et la mettre en pièces ? L'Eglise, il est vrai, survivant à la ruine du vieux monde avait pacifié ce chaos ; elle s'était emparée de tous ces éléments grossiers, les avait peu à peu redressés, polis, adaptés les uns aux autres en modifiant leurs usages et en changeant leurs instincts. Mais faut-il s'étonner si cette transformation ne fut pas complétée en un jour ? Convient-il surtout à notre progrès moderne qui s'éclaire à la lueur de nos palais incendiés et de nos villes détruites, qui s'anime au souffle de toutes les vengeances et de toutes les conspirations, qui vit de rapines, de trahisons, de révoltes, et d'assassinats, convient-il à ce progrès de parler avec acrimoine des conjurations et des perfidies d'un autre âge ? Que l'on attende du moins, s'il est encore possible de l'espérer, l'apaisement de ces esprits sauvages et de ces sinistres grondements que font entendre du fond de leurs sombres retranchements les sectes maçonniques sous mille formes diverses, et quand les peuples modernes auront cessé d'être comme sur un volcan prêt à entrer en ébullition, peut-être alors pourront-ils parler avec quelque droit des révoltes du passé et des agitations d'aujourd'hui. Aujourd'hui un souffle païen parcourt toute l'étendue du monde civilisé ; le paganisme est en pleine floraison. On en rencontre partout les avilissantes doctrines, partout on en voit les dégradants effets, et personne n'y peut rien. N'est-ce pas assez pour nous faire apprécier avec quelque justice les efforts de l'Eglise pour la régénération du monde, alors que l'idolâtrie brutale des barbares s'unissait avec l'idolâtrie polée des romains dans une lutte suprême contre son action civilisatrice ? Tentatives et l'immensité pas plus que Jupiter et Vénus, n'étaient disposés à se laisser détruire sans ouvrir la bouche, et rien de surprenant si au milieu de leur agonie, ils poussaient encore des cris de rage, lorsque déjà l'épouse du Christ vivait tout de ses nobles ardents et couvre toute de ses bienfaits.

A la fin du 8ème siècle, Messieurs, l'Eglise achève ce travail de coordination et de pacification ; Charlemagne lui aida puissamment à mettre le sceau à cette grande œuvre. Le royaume des Francs et plus tard le Saint-Empire romain requèrent du grand roi un ensemble de capitulaires ou ordonnances que nous voudrions pouvoir comparer avec nos législations modernes. Tout y est embrassé ; ordre religieux, affaires politiques, droits et devoirs des citoyens, discipline et réglementations militaires, et non pas en de volumineuses publications, qui ne laissent plus même à la justice le privilège de discerner, mais dans une intelligente précision, en 60 chapitres ou capitulaires. Prenez ces ordonnances, Messieurs, examinez-les à la lumière du christianisme le plus pur et de dix siècles d'expérience ; je vous défie d'y rien trouver d'essentiel à corriger. Interrogez la loi naturelle, faites appel aux lois positives de Dieu, consultez les règlements ecclésiastiques ; et trouvez si vous le pouvez, une seule réclamation contre l'esprit ou même la lettre de ces édits. Charlemagne était trop éclairé pour méconnaître la volonté de Dieu intimée à l'homme par sa raison et manifestée par le dictamen de sa conscience, trop chrétien pour oublier l'expression formelle et positive de cette volonté souveraine, trop théologien pour porter involontairement même la moindre infraction aux prescriptions de l'Eglise. Législateur, il se reconnaissait soumis au devoir négatif de ne rien décréter contre les droits supérieurs de la société religieuse, en même temps qu'un devoir positif de favoriser de ses lois, le développement et le bon fonctionnement de cette société. De là tant de réserve et de déférence à l'égard de tout ce qui peut entrer dans le domaine sacré, comme aussi une action énergique et puissante pour appuyer et défendre en tout l'autorité religieuse.

Sous l'influence de cette législation vraiment sage et chrétienne, on vit partout la prospérité se répandre dans le royaume et l'empire. Les campagnes furent couvertes de tous les trésors de l'agriculture et de l'industrie, les villes sortirent de leur inertie, se multiplièrent de tous côtés, et s'embellirent des monuments les plus riches et les plus remarquables. Chaque jour voyait surgir de nouveaux temples, des évêchés, des monastères, des abbayes en grand nombre ; l'on eut dit que nouveau Pompée, Charlemagne n'avait qu'à frapper du pied la terre pour en faire sortir tout ce qui pouvait procurer le bonheur de ses sujets

et la prospérité du règne de Jésus-Christ. Les arts et les sciences prirent un essor qu'on put sans présomption attribuer à la gloire artistique et littéraire des Grecs et des Romains.

Messieurs, l'étrange érudition et la mauvaise foi de nos savants modernes se sont plu à faire de Charlemagne un portrait de fantaisie, d'après lequel l'illustre empereur n'aurait été qu'un profond ignorant ne sachant pas même signer son nom. Si ces philosophes, ainsi que l'historien Fleury, leur inspirateur, avaient seulement lu quelques pages des Libri Carolini, dans lesquels Charlemagne présente une réfutation complète de l'erreur iconoclaste, et que le théologien couronné soumettait humblement à la révision du St. Siège; si en outre de l'idée de ses pères qu'il possédait à la perfection, ils lui avaient encore entendu parler le latin, le grec, l'hébreu, le syriaque et plusieurs autres langues; s'ils avaient trouvé dans leur cœur assez de franchise pour apprécier avec justice les nombreuses poésies de Charlemagne, et particulièrement l'hymne *Veni Creator* dont il composa les paroles et le chant; à coup sûr ils seraient demeurés convaincus que Charlemagne savait lire et écrire. "Il surpassa, dit Hincmar de Reims, tous les rois ses prédécesseurs dans la connaissance des Saintes Ecritures, dans la science des lois ecclésiastiques et civiles. Il portait sans cesse sur lui durant le jour et plaitait la nuit à son chevet des tablettes et des plumes pour noter, à mesure qu'elles se présentaient à son esprit les pensées qu'il croyait utiles à l'Eglise, à la politique de l'Etat, au gouvernement de l'empire.

Il suffit, du reste, de nommer le célèbre Alcuin, le sage Clément, le savant Paul Diacre, le Salluste Lombard, le moine Daniel le plus grand astronome de cette époque; il suffit de rappeler l'école palatine, l'école de St. Martin de Tours, les écoles épiscopales ou monastiques de Paris, Lyon, Orléans, St. Denis, Aix-la-Chapelle, Cologne, St. Benoît-sur-Loire, Fulde, Fontenelle, Ariane, Corbie, et mille autres dont l'énumération, sous la plume d'un écrivain des plus hostiles, forme un volume entier, pour prouver que la marche de la civilisation était alors rapide, et que l'instruction par le clergé est le grand moyen.

Car Messieurs, c'est à l'Eglise que Charlemagne laissa le soin d'instruire son peuple, sachant bien que c'est elle qui a reçu la mission de l'enseignement. Il crut au dévouement comme aux lumières du clergé catholique, et c'est ce dévouement qu'il mit à profit. Pour le reste, il s'en chargea; et l'on sait si c'est alors que ceux qui se faisaient les distributeurs du pain de l'intelligence, manquèrent du pain matériel, et des secours pécuniaires nécessaires à leur œuvre. Les évêques et les monastères, pour la plupart fondés par le prince, avaient leurs grandes écoles, noyaux d'une foule d'écoles secondaires, villageoises ou paroissiales, où partout se trouvait l'appui matériel et en un sens moral du pouvoir séculier. Charlemagne savait seconder tous les efforts et encourager tous les cœurs dévoués à la grande cause de l'éducation. On le vit au retour de ses lointaines expéditions, descendre lui-même dans les salles académiques, s'y faire examinateur scrupuleux, récompenser le travail et l'assiduité, flétrir la paresse, et disserter en maître sur chacune des branches du Trivium et du Quadrivium. Assurément, il lui fallait quelques connaissances pour agir ainsi.

Ne nous étions pas du reste, Messieurs de voir Charlemagne descendre dans ces détails d'administration qui de discipline. Un tel prince savait être grand partout. Après avoir solennellement présidé aux assemblées nationales, où toute l'Europe se réunissait dans ses chéris, il s'occupait avec non moins de soin à la récitation de l'office canonial dans la chapelle de son palais; à lui apportait toute son attention à chanter et à psalmodier avec les chœurs. Car, Messieurs, à cette époque on n'avait pas encore découvert que le diplomate, le politicien, le gouvernant ne sont pas à leur place dans l'Eglise. On n'avait pas non plus imaginé que l'homme en passant de la vie privée aux rapports publics, change de conscience comme on change d'habit. Charlemagne était souverain de l'Europe quand il priait au pied des saints Autels, quand il montait à genoux les degrés de la basilique de St. Pierre, tout comme il traitait le chrétien fervent lorsqu'il traitait les affaires de la politique ou réglementait ses Etats. Il apportait même à l'administration de la chose publique un soin d'autant plus grand, qu'il était plus éclairé et plus soucieux de la justice.

Ce fut une vaste organisation que celle établie par ce prince pour faire parvenir jusqu'aux extrémités de l'empire, les bienfaits de sa législation et les prescriptions de sa volonté souveraine. La centralisation fut réelle, complète même, tout en restant loyale et juste, nous allions dire libérale, si le sens de ce mot n'était aujourd'hui complètement pervers; elle ne fut pas napoléonienne, et ce n'est pas sous elle que pouvaient s'abriter le despotisme et l'ambition. Pour faire arriver plus exactement à sa connaissance les besoins de ses peuples, Charlemagne créa l'institution des Missi dominici, envoyés temporaires, chargés, dit M. Guizot d'inspecter au nom de l'empereur l'état des provinces, autorisés à pénétrer dans l'intérieur des domaines concédés comme dans les terres libres, investis du droit de réformer certains abus, et appelés à rendre compte de tout à leur maître. "Que nul n'ait l'audace, écrivait-il dans le Capitulaire dressé à ce sujet d'abuser, comme il est arrivé trop souvent, par fraude et artifice, du texte de la loi pour opprimer ou spolier les églises, les pauvres, les orphelins, quelque personne que ce soit. Tous nos sujets doivent vivre selon la loi du Seigneur, en toute équité et selon la raison, chacun en son état, sa profession et son état." Voilà, Messieurs, dans la force du terme, le langage d'un roi

chrétien! Voilà par quelle administration Charlemagne a dépassé l'habileté des plus grands rois, et comment il s'est fait en tout le Coadjuteur fidèle de Siège Apostolique, et in omnibus Apostolicis sedis adiutor fidelis.....

Messieurs. Le saint Pontife Adrien Ier, faisant appel à la foi et à la bravoure de Charlemagne contre ses ennemis, lui prédisait au nom du Ciel la victoire dans le combat et la prospérité à la suite de la victoire. "Vous règneriez avec gloire, lui disait-il, votre nom sera béni dans tous les siècles, et votre royaume prospérera tant qu'il restera fidèle à la loi divine, et aux enseignements de la sainte Eglise." Ces paroles semblent une copie de celle de Moïse au peuple d'Israël: "Si tu écoutes la voix du Seigneur ton Dieu, que tu gardes et observes ses commandements, il t'éleva au-dessus des nations de la terre." Les promesses du pape Adrien, comme celles du chef des Hébreux, se sont réalisées à la lettre. Les prospérités du règne de Charlemagne, de l'aveu même d'écrivains peu suspects en tout ce qui concerne l'intérêt et la gloire de l'Eglise, ont dépassé les prospérités de tout autre règne. Père de l'Europe, fondateur de la civilisation moderne, son nom béni et vénéré de tous les peuples inclue même l'idée de grandeur.

Si l'on nous fallait, Messieurs, chercher les Charlemagne des autres âges et en particulier de notre temps, où les trouverions-nous? Toutes les nations de l'Europe moderne sont nées du saint-empire romain fracturé, quelle est celle de ces nations qui pourrait présenter aujourd'hui à l'admiration du monde, une seule figure aussi majestueuse et aussi serena que celle de Charlemagne? Pendant que les églises de Paris, d'Aix-la-Chapelle de Reims et de Rouen plaçaient sur leurs autels le nom du héros, l'Eglise de Rome préposait sa statue à la garde du premier temple de l'univers, avec cette inscription au piédestal: Carolus Magnus Romanus Ecclesiarum defensio eiusque Coadjutor. Le titre si glorieux de Défenseur et Coadjuteur de l'Eglise, a été offert à tous les princes séculiers; il était au pouvoir de tous les souverains de l'Europe de le conquérir.

De Léon XIII, qui Léon XIII, il n'a pas manqué de Papes, qui ont réclamé l'assistance des puissances temporelles pour la diffusion de la vérité chrétienne, et l'extension du règne de Jésus-Christ; et cependant les délaissements et les épreuves de la Papauté, constants jusqu'à ce jour, ont abouti à ce long et douloureux crucifiement, dont nos yeux vont bientôt désespérer de voir la fin. Mais les peuples du moins se sont-ils bien trouvés de cet abandon de l'Eglise? En ont-ils été plus florissants, plus heureux, plus grands? La vie des sociétés humaines, dit M. Louis Veullot, s'écoule par les blessures qu'elle font ou qu'elle laissent faire à l'Eglise. "Rome et Paris, dit-il encore, sont les deux têtes du monde." Eh bien! Rome est entaillée, Rome est souffrante; ce qui ne l'empêche pas d'avoir l'immortalité en partage. Mais Paris: Paris est brillant, pompeux, luxuriant, à l'égal de l'ancienne Babylone. Et cependant Paris est gardé par 50,000 hommes bien armés; Paris voit dans son enceinte, sur ses places publiques à côté de ses somptueux palais, des ruines à peine éteintes, des débris enfumés; monuments commémoratifs des divertissements auxquels il lui plut un jour de s'adonner. Paris voit courir dans ses rues et se jouer dans ses carrefours ces hommes sinistres, ces femmes pétroleuses, que récemment encore il vit danser sur le cadavre de son archevêque, conduisant au supplice sous le nom de citoyen Darbois. Oh! à qui voudrait bannir l'Eglise de la société, et contester la gloire de Charlemagne dans sa soumission au Vicaire J. C. que saurons-nous dire en définitive, que ces paroles du grand polémiste français: "Il est toujours beau d'obéir à la loi divine, et cela est très-beau lorsqu'on a assez de puissance humaine pour s'en dispenser. De plus cela est très-sage; car l'obéissance à la loi dispense de l'obéissance à la force. Charlemagne eut l'humilité d'obéir au Pape, il n'eut pas l'humilité d'obéir au Saxons."

[FIN.]

Le correspondant de la *Minerve* raconte d'une manière charmante les traits d'après les bons mots que les députés conservateurs ont lancés à l'adresse des libéraux pendant la séance de 25 heures vendredi derniers. Nous reproduisons dans un prochain numéro. Pour le moment nous extrayons le paragraphe suivant qui a trait à l'Orateur: "Soudain un grondement sonore retentit dans l'enceinte parlementaire. C'est Tar-cotte qui rouffe. On court vers lui; on le secoue; pas le moindre signe de reveil; la catalepsie est complète. Que va faire la chambre? Va-t-elle aussi s'administrer des narcotiques, puisque son Président et elle ne font qu'une?" "Qu'on le dépose... sur son lit, s'écrie une voix. De fait quatre ou cinq fidèles s'approchent et l'ont disparaitre le terrible dormeur qui est remplacé par un député qui paraît avoir encore un œil ouvert."

La Chambre a repris ses séances hier soir.

BANQUE VILLE-MARIE.

Nous voyons avec plaisir que la Banque Ville-Marie vient de déclarer un dividende de 3 pour cent pour les six mois finissant le 1er Août. Ce résultat prouve que les affaires de cet établissement sont transigées avec habileté et prudence. Le fait d'avoir traversé dans ces conditions la crise qui a renversé ou rendu improductifs tant d'institutions financières est tout à fait de nature à confirmer la confiance du public et à favoriser

le développement de cette Banque toute canadienne. Nous sommes heureux de ce succès parce que le District compte sur un grand nombre d'actionnaires et une florissante Succursale et aussi parce qu'on doit se réjouir du progrès de tous nos établissements canadiens.

NOUVELLES LOCALES.

La distribution des prix a eu lieu hier au Séminaire de Nicolet. Nous en donnerons en comte rendu lundi ainsi que celui la grande fête de l'Installation des reliques de St. Euphémus qui a lieu au jour d'hui à l'église paroissiale de Nicolet.

Nous remettons au prochain No. faute d'espace, le compte rendu de la séance qui a eu lieu chez les Dames Ursulines, lundi dernier. Nous publions aujourd'hui sur la première page la liste de élèves de l'Institution qui ont remporté des prix.

A St. Célestin le 26 courant Dame Mary Electa Temple épouse de M. Joseph Bussière maire de la paroisse de St. Célestin était baptisée par sa Grandeur Mgr des Trois-Rivières au milieu d'un grand concours de fidèles, les prêtres et marraine ont été le Rév. M. Duguay curé de la paroisse et Dame N. Bussière.

Une proclamation officielle confirme un décret d'érection de la paroisse de St. Didace avec des limites beaucoup plus étendues qu'elle n'avait auparavant.

Hier, à Becancourt, Philippe Athur Olivier, Ec., Avocat des Trois-Rivières, conduisait à l'autel Mademoiselle Marie Joséphine Emeline Landry, quatrième fille du Dr. E. Landry de Becancourt. La bénédiction nuptiale a été donnée, aux jeunes époux en présence de l'élite du village qui assistait à cette imposante cérémonie.

M. et Madame Olivier sont partis le même jour pour Portland et nos meilleurs souhaits de bonheur les accompagnent.

Nous attirons l'attention des cultivateurs sur l'annonce du *Pest-Poison* contre la mouche à patate. On pourra se procurer l'article et les renseignements en s'adressant à M. N. E. Murphy, Batiscau.

ORGUES HARMONIUMS.

La *Cité d'Orgues de la Puissance* de Downsville, Ont., a reçu les récompenses suivantes à différentes expositions:

- Au Centenaire à Philadelphie, la plus haute récompense, "Médaille internationale et Diplôme d'honneur"..... 1876
- 1er Prix sur tous les concurrents—London..... 1877
- 1er "Médaille et diplôme—Sydney, Australie..... 1877
- 1er "Hamilton..... 1877
- 1er "Markham..... 1877
- 1er "Wingham..... 1877
- 1er "et Médaille d'or—Toronto..... 1878
- Diplôme d'Honneur Médaille,—Paris, France..... 1878

Chaque Instrument garanti pour 5 ans

CONDITIONS FACILES ET PRIX TRÈS BAS.

POUR DES INSTRUMENTS DE 1re CLASSE INSTRUMENTS POUR CHAPELLES ET EGLISE FAITS SUR COMMANDE.

Les personnes qui désirent acheter ainsi que les musiciens et les amateurs sont spécialement invités à aller visiter ces instruments chez

L. E. N. PRATTE,
No. 3 RUE DU PLATON,
TROIS-RIVIERES.

CANADA Province de Québec District de Trois-Rivières. No. 624.

COUR DE CIRCUIT.

Le vingt-cinquième jour de Juin mil huit cent soixante dix neuf.

LOUIS ZEPHIRIN BEAUDRY, marchand, demeurant en la cité de Trois-Rivières. DEMANDEUR.

J. NARCISSE GASTONGUAY, autrefois de la paroisse St. Norbert d'Arthabaska, et maintenant absent de cette Province, Ecuyer, Arpenteur. DÉFENDEUR.

Sur motion du Demandeur en tant qu'il appert par le rapport de Raphaël Richard, un des Huisiers jurés pour le District d'Arthabaska de la Cour Supérieure pour le Bas-Canada, au des de la Somme en cette cause, et par l'affidavit produit que le défendeur en cette cause n'a pu et ne peut être trouvé dans le dit District d'Arthabaska. Il est ordonné que le dit défendeur sera notifié par un avisement à être publié deux fois en langue française dans "Le Journal des Trois-Rivières" et deux fois en langue anglaise dans "The Lumberman" tous deux publiés en la Cité des Trois-Rivières, de comparaitre en cette Cause et de répondre à la poursuite ou action en cette cause dans le délai de deux mois à dater de la dernière insertion du dit avisement, et que sur son refus ou négligence de comparaitre en cette dite cause et de répondre à la dite poursuite ou action dans le dit délai, il sera permis au dit demandeur de procéder au procès et jugement comme dans une cause par défaut.

PACAUD & PAQUIN g. c. c.

Le moins dangereux, LE MOINS CHER ET LE PLUS SUR REMÈDE CONTRE LA MOUCHE A PATATE est le Poison-Peste de l'Atelier Chimique de Kearney.

N. E. MURPHY, Moulins de Batiscau, P. Q. est notre Agent pour le comté de Champlain.

J. R. Dev, Ec., Lyons, Few-York.

1878, je suis heureux de pouvoir dire que j'ai appliqué votre Poison-Peste, l'an dernier, sur mes patates, raisins, groseilles et qu'il les a entièrement débarrassés du filax, avec une moindre dépense et de travail qu'aucune autre préparation déjà employée, et je crois que mes raisins et mes groseilles s'élevaient deux milles de longueur s'ils étaient placés sur un seul rang.

Voilà etc. W. WARE SYLVESTER, Propriétaire des pépinières de Lyons, Wayne County N.-Y.



L. E. N. PRATTE,
NO 3 RUE DU PLATON,
TROIS - RIVIERES.

PIANOS, ORGANES, TABOURETS, TAPIS, en caoutchouc pour Pianos et Harmoniums, MUSIQUE EN FEUILLE, MACHINES A COUDRE « RAYMOND, » AIGUILLES de toutes sortes, PLISSEURS (pour garnitures de Robes.) HUILLE, &c., &c.

Chromes et Gravures de Toutes Sortes, (SUJETS RARES ET NOUVEAUX.)

CADRES DE TOUTES SORTES, CORDE D'ARGENT POUR CADRES,

Agent pour les célèbres BALANCES DE FAIRBANKS et les TIROIRS A ALARME DE MILES.

A Meilleur Marché qu'aucune place en Canada,

MUSIQUE ET GRAVURES NOUVELLES REÇUES CHAQUE SEMAINE. Une visite respectueusement sollicitée. (Catalogues fournis sur demande.)

NOUVEL ETABLISSEMENT DE RELIURE.

P. V. AYOTTE,

PHOTOGRAPHE.

163 RUE NOTRE - DAME, TROIS-RIVIERES.

Mr. AYOTTE informe le public de la ville et des campagnes environnantes qu'il vient d'ouvrir un atelier de reliure, et qu'il est prêt à recevoir toutes commandes pour reliure commune ou de luxe.

A 25 pour Cent meilleur marché qu'à Québec & Montréal

Une remise libérale sera accordée à ceux qui auraient des séries d'ouvrages à faire relier. Un ouvrier expérimenté et attaché à l'établissement. N. B.—Mr. Ayotte continuera comme par le passé à prendre des photographies de toute grandeur et aux prix les plus réduits.

A ceux qui font du Beurre

Crème condensée en 12 hrs.

ON N'A PLUS BESOIN DE PLATS POUR FAIRE CRÈME LE LAIT.

La Crème est pure et le Lait est doux.

Demandez le Condenseur de Crème DE « COOLEY » (Patenté.)

MANUFACTURÉ PAR **LUCKERHOFF & Frère**

No. 14 RUE ST. ANTOINE TROIS-RIVIERES.

Nous enverrons un de ces Condenseurs de Crème à toute personne qui nous en fera la demande pour une expérience de huit jours. Nous sommes convaincus que pas un seul de ces condenseurs ne nous sera renvoyé après qu'on en aura fait l'essai.

LUCKERHOFF & Frère. Trois-Rivières, 3 Juillet 1879.—1 m.

BANQUE VILE-MARIE.

DIVIDENDE No. 12.

AVIS est par le présent donné qu'UN DIVIDENDE DE TROIS POUR CENT (3 0/10), a été déclaré sur le capital payé de cette institution pour le dernier semestre et sera payable au bureau de la dite Banque, le 21 et après VENDREDI, le PREMIER AOUT prochain. Les livres de transferts seront formés du 21 au 31 proxime, ces deux jours inclusivement. Par ordre des Directeurs, P. A. FAUTEUX, Caissier.

Montréal, 21 Juin 1879.

AVIS.

Est par le présent donné qu'à la présente Session de la Législature de la Province de Québec un bill sera présenté pour amender l'acte d'incorporation du Barreau de la Province de Québec. CYR T. SUZOR, Sec. Trés. du Cons. Gén. du Barreau de la Province de Québec. Québec, 26 Juin 1879.

MOUCHES A PATATES

Beaucoup de cultivateurs de l'île de Montréal ont sauté complètement leur récolte de patates des ravages de la mouche, l'année dernière en faisant usage du

VERT DE PARIS et de PLATRE

à raison d'un livre de Vert-de-Paris par 100 livres de Plâtre bien mêlés ensemble et saupoudrés sec sur les patates quand elles viennent d'être trempées par la pluie. Le Plâtre qui est un agent très fertilisant, active en même temps d'une façon étonnante la croissance des patates.

On donne gratuitement sur application une circulaire de 8 pages. PLATRE, \$1.00 par baril de 300 lbs. VERT DE PARIS le plus pur 30 cent la livre.

A vendre par **JOHN CONVERSE** Moulins à Plâtre, MONTREAL.

PERDU.

Samedi soir, le 10 Juin courant, un gros portefeuille en dérobant du steambot *Montreal* au Trois-Rivières jusque chez ROBERT GASPARIS, avec le nom du propriétaire et celui de sa paroisse. Une bonne récompense sera offerte à celui qui le remettra à son adresse.

Corporation des Trois-Rivières.



AVIS PUBLIC.

Les listes des électeurs de cette cité, qualifiés à voter aux élections municipales annuelles, qui se tiendront, LUNDI, le 7 de Juillet prochain, sont maintenant préparées, et tout électeur qui aura à se plaindre des dites listes, ou d'aucune d'elles, devra s'en plaindre des dites listes, ou d'aucune d'elles, devant le Secrétaire-Trésorier, soussigné, à son bureau, en l'Hôtel-de-Ville; temps où les dites listes seront entendues et jugées par un comité nommé à cet effet par le Conseil-de-Ville. J. G. A. FRIGON, Secrétaire-Trésorier.

HOTEL ST. JAMES (FARMER.) TROIS-RIVIERES.

HOTEL ST. JAMES (FARMER.)

TROIS-RIVIERES.

M. JOS. RENDEAU,

Ci-devant de l'Hôtel du Canada, à l'honneur de prévenir ses nombreux amis et le public, qu'il est maintenant le propriétaire de l'Hôtel plus haut mentionné. Cet Hôtel déjà si favorablement connu du public voyageur a été remis à neuf et M. RENDEAU espère pouvoir donner satisfaction complète à tous ceux qui voudront bien se retirer chez lui. 5 Juin 1879.—3 m.

VIN DE QUININE

DE CAMPBELL,

LE GRAND TONIQUE VIVIFIANT

LE SEUL VÉRITABLE!

N'en achetez pas d'autre !!

En vente chez O. Trudel, libraire. TROIS-RIVIERES.

JOSEPH MASSE

RELIEUR.

COIN DES RUES

NOTRE-DAME & ST. GEORGE.

Depuis longtemps le besoin d'une Reliure se faisait sentir en cette ville, JOSEPH MASSE, répondra à ce besoin par le nouvel établissement qu'il vient de monter. Il sera en état de faire d'excellent ouvrage et donner pleine satisfaction. Il sera prêt à faire toute espèce de reliures depuis la reliure en papier jusqu'au Maroquin bosselé et doré sur tranche. Les prix sont très réduits et pour du comptant seulement. L'espérance qu'on voudra bien lui donner un généreux encouragement. Trois-Rivières 27 M

F. OISEL.

(DES MAISONS PLEYEL & ERARD, PARIS.) REPARATION ET ACCORD DE Pianos, Harmoniums, etc., etc. No. 10 et 12 Rue St. Nicolas.

Monsieur Oisel facteur de piano à Québec a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle de Trois-Rivières, qu'il met en lotterie un piano neuf dit cottage, à une piastre le billet. Pour les personnes qui feront accorder leur piano, le billet sera gratuitement. Le tirage sera annoncé dans le "Journal des Trois-Rivières".

BUREAU DE POSTE DE TROIS-RIVIERES.

Arrivée et Clôture des Malles pendant l'hiver commençant le 9 Décembre 1878.

Table with columns: MALLÉS, ARRIVÉE, CLÔTURE. Lists arrival and departure times for various locations like Montréal, St. Grégoire, etc.

Les lettres enregistrées doivent être malle 15 minutes avant le départ de chaque malle. C. K. OGDEN, M. P. Trois-Rivières, 5 Décembre 1878.



SOUSSION POUR RAILS D'ACIER

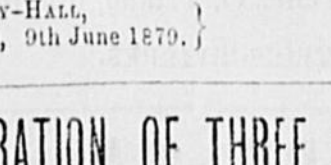
DES SOUSSIONS adressées à l'Honorable Ministre des Chemins de Fer et des Canaux seront reçues au bureau de l'Immigration Canadienne, 31 rue Queen Victoria, E. C. Londres, Angleterre, jusqu'au 15 JUILLET, pour des rails d'acier avec connexions et boulons, qui devront être livrés à Montréal, comme suit :

5,000 TONNES LE 1er OCTOBRE 1879. 5,000 TONNES LE 1er JUIN 1880. 5,000 TONNES LE 1er OCTOBRE 1880.

Les spécifications, conditions, formules de soumissions et toutes autres informations seront fournies sur demande à ce bureau ou au bureau de l'Immigration Canadienne, 31, rue Queen Victoria, E. C., Londres, Angleterre.

Par ordre, P. BRAUN, Secrétaire. Département des Chemins de Fer et des Canaux, Ottawa, 13 Juin 1879.

Corporation of the City of Three Rivers.

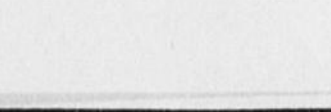


PUBLIC NOTICE

IS hereby given that the valuation roll of 1878, is revised for 1879 and is now deposited in the office of the undersigned, at the City-Hall of Three Rivers, for the space of one month from the date of the present notice.

J. G. A. FRIGON, Secretary-Treasurer. CITY-HALL, Three Rivers, 9th June 1879.

CORPORATION OF THREE RIVERS



PUBLIC NOTICE

THE CORPORATION OF THE CITY OF THREE RIVERS will apply to the Quebec Legislature, at its next session, for amendments to the act of incorporation of the City, with a view to be authorized to collect directly the revenues of the St. Maurice Bridges and for other purposes.

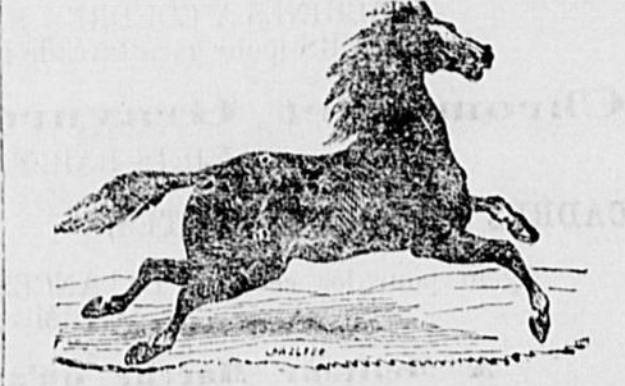
J. G. A. FRIGON, Secretary-Treasurer. CITY-HALL, Three Rivers, 2nd June 1879.

A L'ENSEIGNE du CORBILLARD

208 Rue Notre-Dame 208 TROIS-RIVIERES.

On trouvera chez le soussigné, entrepreneur de pompes funèbres, des Cercueils de toutes sortes, en fer et en Drap, Bois de Rose, Noyer-noir, Chêne, Frêne, imitations, etc., etc., aussi Gants, Crêpe, Gerges, Habilllements, Crêpe de Porte, Couronnes en fleurs d'immortel etc. On pourra aussi se procurer des monuments, Epitaphes, Poteaux de Ciastière, etc., en Pierre ou en Marbre. Il se chargera de toutes réparations d'Ornements d'Eglise en Bois ou en Plâtre, que l'on voudra faire Dorer, Bronzer ou Argenter le tout à très bas prix.

Une visite est respectueusement sollicitée. C. E. L. DESAULNIERS, Agt, Trois-Rivières, 4 Novembre 1878. P. S.—N'oubliez pas l'adresse.



Le Cheval "le Capitaine" APPARTENANT A A. & D. RICARD.

Sera tenu aux Trois-Rivières pour la reproduction pendant le cours de l'été. Ce superbe animal de race améliorée a 5 pieds 3 1/2 pes. de haut, couleur rouge brun, les pieds noirs, la crinière et le crin de la queue noirs. Il n'a aucune tache blanche. Sa pesanteur est de 1250 lbs. Il descend d'une des meilleures races de chevaux du pays. Le cheval si renommé pour la course au trot "Le Jean-Baptiste" était son père, et sa mère est une "Rochery" une des meilleures races anglaises. Le cheval "le Capitaine" aura 7 ans le 25 Août 1879 et est déjà renommé pour sa vitesse au trot. A. & D. RICARD, Propriétaire. 1er Mai 1879.—3m.

LOUIS FRESSINET.

Seul en marbre et en pierre, informe le public qu'il est prêt à exécuter toute espèce de commande pour mausolés, pierre tumulaire, monument funèbre, manteau de cheminée, corniche et généralement tout ce qui entre dans ce genre d'industrie aux prix les plus bas et qu'il garantit de les exécuter avec la plus grande perfection. Pour les commandes on pourra s'adresser à ce bureau ou à Bécancour où Mr. Fressinet tient ses ateliers. Bécancour, 27 Février 1879.

JOSEPH MARSAL SAMSON, Artiste Peintre.

No. 42 RUE DU FLEUVE.—Block Dominion. Informe le public en général qu'il fera des portraits d'après photographie aux conditions suivantes : PORTRAIT AU CRAYON NOIR..... \$ 5.00 do " " PASTEL..... 10.00 Aussi qu'il fera sur commande des Cadres, et toutes espèces d'enseignes et de lettres. Le tout aux conditions les plus libérales. JOSEPH MARSAL SAMSON. Trois-Rivières, 20 Février 1879.

CHARLES ROUSSEAU RUE DES FORGES, TROIS-RIVIERES.

Liqueurs, Epicerie et Provisions.

Reçu par les derniers vapeurs un assortiment complet d'épicerie et provisions pour les familles. FLEURS EXTRA 1re qualité à très bas prix, THÉS de 30 centimes à \$1.00 la lb. SUCRE BLANC moulu CASSONADES.

VINS FRANÇAIS ET BRANDY

Importés, et de qualités défiant toute compétition, ainsi que toute espèce de liqueurs et autres articles de la spécialité.

Une visite est sollicitée avant d'aller ailleurs. On donnera une stricte attention aux ordres de la ville et de la campagne. Trois-Rivières, 2 Décembre 1878.

PEINTURE ELASTIQUE A L'ÉPREUVE DU FEU ET DE L'EAU

Patentée et Diplômée, A l'exposition provinciale 1877.

Les soussignés ont l'honneur d'attirer l'attention du public sur la nouvelle découverte de la Peinture Élastique. Cette peinture est bien supérieure à aucune autre et coûte bien meilleur marché. Elle est d'un beau poli et elle est aussi à l'épreuve du feu et de l'eau, elle remplit toutes les petites fissures du bardeau, et peut être appliquée avec un pinceau quelconque, par qui ce soit; n'exige que trois heures de beau temps pour sécher, et donne au bardeau l'apparence de l'ardoise. Nous pouvons hautement la recommander pour la pierre et la brique, ainsi que pour les Toits, Hangars, Granges, Remises, Clôtures, etc., etc. Les toits des bâtisses de la Cité ont été peints avec cette peinture, et plusieurs autres bâtisses du Gouvernement de la Puissance.

En vous servant de cette peinture, vous faites une économie de 25 pour cent, par jour, sur la main-d'œuvre, vu qu'elle est délayée prête à être employée. Un seul gallon couvre 150 pieds.

DÉFIEZ-VOUS DE LA CONTREFAÇON. PRIX. Pour 5 gallons..... \$4 00 " 10 "..... 7 50 " 20 "..... 14 00 " 40 "..... 25 00 Les barils sont chargés extra.

JOS. ED. DERY & CIE. Seuls fabricants de la Peinture Élastique, Marchands à Commission et Encanteurs, No. 22 Rue St. Pierre, Basse-Ville, Québec.

Adresses d'Affaires.

Alfred Desilets. AVOCAT. Bureau au "Journal des Trois-Rivières." Trois-Rivières, 15 avril 1875.

P. Desilets, NOTAIRE. Bureau : au "Journal des Trois-Rivières." Trois-Rivières, Février 1878.

Malhot & Cooke. AVOCATS. Bureau—RUE BONAVENTURE. Trois-Rivières 25 Nov 1874.

Dumont & Dupont. AVOCATS. Bureau: No 21 et 23 Rue Alexandre. Trois-Rivières, Février 1878.

Hould & Olivier, AVOCATS. Bureau : coins des rues Notre-Dame et Bonaventure. Trois-Rivières, 2 Avril 1876.

L. P. Guillet, P. O. Guillet, AVOCAT, NOTAIRE. BUREAU : RUE ST. PIERRE, No 32. En arrière de l'Eglise Paroissiale.

Messieurs GUILLER se chargeront de toute collection, agence, etc., etc., qu'on voudra bien leur confier. Trois-Rivières, 17 Févr. 1876.

J. Barnard. ARPEUTEUR. Bureau Rue St. Charles à côté du Palais de Justice. Trois-Rivières, 24 Mai 1877.

P. N. Martel, AVOCAT. Tiendra à l'avance son bureau à sa nouvelle résidence rue Bonaventure presqu'en face de chez l'Hon. Juge Polette. Trois-Rivières, 6 Juillet, 1876.

J. M. DESILETS. AVOCAT. (Cr. Deant Magistrat de District.) TROIS-RIVIERES. Bureau : Rue St. Joseph, No. 22. Résidence : Rue Notre-Dame (Est), No. 95. Consultation : Au Bureau, de 9 h. A. M. à 5 h. P. M. " : A Domicile, de 7 à 9 h. P. M. Trois-Rivières, 9 Septembre 1878.

Georges Balcer, IMPORTATEUR ET COMMISSIONNAIRE EN GROSSEMENT, coins des rues Notre-Dame et Alexandre. Trois-Rivières 5 Novembre 1873.

Desaulniers & Desaulniers. AVOCATS. A. L. DESAULNIERS, Rivière-du-Loup. F. L. DESAULNIERS, M. P. P., Yamachiche. 5 Février 1879.

Joseph Edouard Genest AVOCAT.

Arthur T. Genest ARPEUTEUR. No. 33 RUE BONAVENTURE, Heures de Bureau. De 8 h. A. M. à 5 heures P. M.

LE "SCIENTIFIC AMERICAN."

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE. Le journal scientifique le plus populaire du monde. Seulment \$3.20 par année, y compris les frais de poste. Hebdomadaire. 52 numéros par année. Formant un livre de 4,000 pages.

Le SCIENTIFIC AMERICAN est un journal hebdomadaire de première classe contenant seize pages, imprimé sur le plus beau caractère, illustré avec profusion de splendides gravures représentant les plus nouvelles inventions et les plus récents progrès dans les arts et les sciences; on y trouve aussi des renseignements sur l'agriculture, l'horticulture, l'économie domestique, la santé, les progrès de la science médicale, science sociale, histoire naturelle, géologie, astronomie.

Le écrivains d'écrivains les plus éminents dans toutes les branches de la science sont dans le SCIENTIFIC AMERICAN. Conditions, \$3.20 par année, \$1.60 pour un semestre, y compris le postage. Es compte accordé aux agents. Un numéro, dix centimes. En vente chez tous les marchands de journaux. Envoyez le prix d'abonnement par mandat sur la poste à l'adresse suivante : MUNN & Co, Publishers, 37 Park Row, New-York.

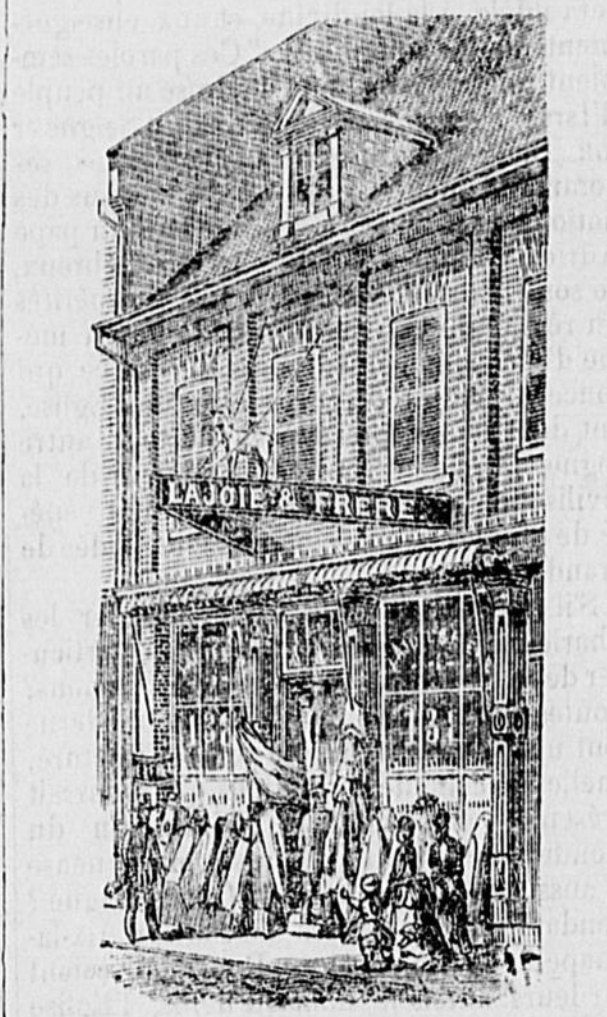
BREVETS D'INVENTION.—Tout en publiant le SCIENTIFIC AMERICAN, Messieurs MUNN & Co sont sollicités de brevets d'invention américain et étranger, et comme tels ils ont une expérience de 34 années. Leur établissement est le plus considérable du monde. Des brevets d'invention sont obtenus aux meilleures conditions.

On signale d'une manière spéciale dans le SCIENTIFIC AMERICAN toutes les inventions qui reçoivent des brevets au moyen de cette agence. On donne aussi le nom et la demeure de celui qui a obtenu le brevet. Le SCIENTIFIC AMERICAN ayant une immense circulation, l'attention du public est attirée sur les avantages de l'invention brevetée et la vente s'en trouve facilitée. Toute personne qui a fait une nouvelle découverte ou invention peut s'assurer, sans payer aucun frais, si un brevet peut probablement être obtenu en écrivant aux soussignés.

Nous expédions aussi gratis notre HAND BOOK contenant les lois sur les brevets d'invention, marques de commerce, etc., les prix et comment on se procure un brevet. Dans ce livre on trouve aussi des avis pour réusir à obtenir des avances sur inventions. Adressé : MUNN & Co, 37 Park Row, New-York. Bureau succursale. Coin F. & 7e Rue Washington. D. O. États-Unis. 9 Décembre 1878.

LAJOIE & FRERE. Marchandises-Sèches.

En Gros et en Détail. ENSEIGNE DU MOUTON D'OR. No. 138 RUE NOTRE-DAME. TROIS-RIVIERES.



OST le plaisir d'annoncer aux amis de leur maison et au public en général qu'ils ont laissé leur ci-devant magasin No. 138 de la Rue Notre-Dame pour s'établir définitivement au No. 135 de la même rue à quelques pas seulement de leur ancienne place d'affaires. Ils invitent spécialement les familles à venir visiter leur magasin avant d'acheter ailleurs. Trois-Rivières 24 Octobre 1878.

A VENDRE.

Le soussigné a constamment en mains et à vendre de toutes sortes de bois contrés et sciés, consistant en bois carré de pin rouge, pin blanc et d'épinette en bois scié de pin, d'épinette et de prêche de toutes dimensions et qualités depuis un pouce et demi d'épaisseur en montant. BARDEAUX, LATTES, MOULURES, CADRES, PLINTHES, PORTES ET CHASSIS, BOITES D'EMBALLAGE, Etc., Etc., Etc. Le tout aux prix les plus bas. JAMES DEAN, Trois-Rivières 6 Août 1872.

CHARLES DION, BARBIER.

NO. 42 RUE DU FLEUVE TROIS-RIVIERES. AUX DAMES !!

MR. DION tiendra, avec sa Boutique de Barbier, une Boutique de Coiffeur où on pourra se faire faire coiffures, tresses, rouleaux en cheveux, etc., à des prix réduits et dans les derniers goûts, etc. Deplus il achète les cheveux longs, cheveux amassés etc., etc., à des prix convenables.

Compagnie d'Assurance Impériale Contre le Feu.

ÉTABLIE EN 1830. Capital souscrit et placé : UN MILLION SIX CENT MILLE LIVRES STERLING

LES ASSURANCES contre les pertes par le feu s'effectuent aux conditions les plus favorables, et les pertes sont réglées sans en référer au Bureau à Londres. Il n'y a aucun frais à payer pour les Polices ou les endossements. Risques isolés à la campagne, ainsi que sur les animaux et les produits des fermes, sont aussi acceptés aux termes les plus faciles.

WILLIAM HEBER RINTOUL, Agent-Général pour le Canada. SAM HART, Agent pour les Trois Rivières Rue Alexandre. Les Trois-Rivières, 28 juin 1877.

N. MARCHAND.

Organiste et Professeur de Piano, 167 RUE DES CHAMPS. 167. M. MARCHAND prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il donnera des leçons de piano chez lui et à domicile à raison de deux piastres (2.00) par mois. M. MARCHAND annonce aussi qu'il accordera les Pianos. Trois-Rivières 8 Août 1878.

J. Q. PAGE, DENTISTE.

Dentiste et Marchand de toutes sortes de machines à Coudre, de Pianos, Mélodions, Orgues et autres instruments de musique. Les prix sont plus bas que l'on puisse trouver en Canada. Trois-Rivières, 21 mai 1875.

AVIS. GODFROI LASSALLE.

PERCEPTEUR DU REVENU pour le Gouvernement Local. Bureau No 16. Rue des champs. Bureau ouvert de 9 heures du matin à midi et de 1 heure à 4 heures P. M.

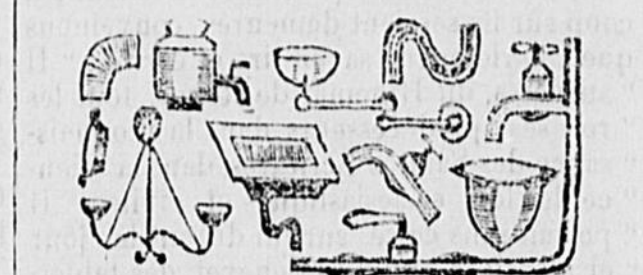
Le Journal des Trois-Rivières.

Est imprimé et publié par GÉDEON DESHETS, Propriétaire-Éditeur, à qui toutes lettres, envois, etc. doivent être adressés franco, à l'imprimerie, No. 40 coin des Rues St. Pierre et Bonaventure, les Trois-Rivières.

CONDITIONS. Le Journal des Trois-Rivières paraît tous les LUNDI et Jeudi de chaque semaine.

PRIX DE L'ABONNEMENT. Pour douze mois (frais de port compris)....\$2. 75 " six "..... 1. 40 Pour les États-Unis..... 3. 00 en Or Invariablement payable d'avance.

On ne peut s'abonner pour moins de six mois. Toute personne qui voudra discontinuer son abonnement devra en donner avis un mois avant l'expiration de son semestre et avoir payés les arrérages s'il y en a. TARIF DES ANNONCES. Les annonces sont toutes sur type Brevier, aux conditions suivantes : Première insertion, par ligne.....\$0.10 Chaque insertion suivante par ligne..... 0,03 Une remise libérale est accordée pour les annonces à long terme. Toute correspondance, etc., doit être munie d'un non responsable.

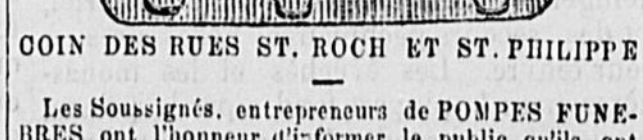


LUKERHOFF & FRERE 14 RUE ST. ANTOINE 14 MANUFACTURIERS ET MARCHANDS

ZING, DE TOLE FERBLANTIERS, etc., POSEURS D'APPAREILS A CAZ ET DE COUVERTURE EN METAL. GRAND ASSORTIMENT

de toute espèce d'articles de orblanterie, gazellier, ventilateurs, robinets, tubes en plomb pour lavoirs etc. BAINS DE TOUTE GRANDEUR ETC. L'établissement a constamment à sa disposition d'humbles ouvriers pour exécuter à domicile tous les ouvrages de la spécialité. Ordre exécuté avec soin et promptitude. N. B.—Nous paierons par argent comptant ou pour échange d'objets de ferblanterie et autre du genre, toute espèce de vieilles Ferronneries, Fonte, Plomb, Cuivre jaune et rouge, et tous autres objets de ce genre, hors d'usage. Les Trois-Rivières, 13 Novembre 1878

Corbillard de Première Classe



COIN DES RUES ST. ROCH ET ST. PHILIPPE

Les Soussignés, entrepreneurs de POMPES FUNÉBRES ont l'honneur d'informer le public qu'ils ont constamment en mains un assortiment complet et varié de CERUEILS, de différentes grandeurs et à des prix réduits. Comme ils ont l'intention de se dévouer eux-mêmes entièrement dans cette ligne ils pourront exécuter toutes commandes sous le plus court délai et à meilleur marché qu'ailleurs.

Grands Cercueils : imitation noyer noir avec garniture en argent : \$400 Petit Cercueils : imitation noyer noir avec garniture en argent : \$200 Petite Cercueils noirs : \$0.25 On vend aussi à grande réduction des cercueils de première classe, aux poignées patentes. L'établissement ayant obtenu une patente pour ces nouvelles poignées, il est en mesure de les détailler au public triplément au même prix qu'on les achèterait soit gros dans les grands centres, pour la raison qu'elles sont manufacturées à l'établissement même. On espère que le public tiendra à encourager une industrie locale, tout en y gagnant sur les prix. Ils ont aussi des corbillards de première classe qu'ils pourront louer aux prix suivants : Grand Corbillard : \$200 Petit Corbillard : \$150 F. LARIVIERE & O. GIRARD. Trois-Rivières, 10 Juillet 1877.

OCTAVE GIRARD, 220 222 RUE NOTRE-DAME

DORURE, ARGENTURE ET MANUFACTURIER DE GARNITURE DE CERUEILS, &c. &c., &c. On reçoit toute espèce de vieil argent et de vieul plomb au plus haut prix du marché. O. GIRARD. Trois-Rivières, 10 Juillet 1877.

LA BANQUE DE QUÉBEC.

DÉPARTEMENT D'ÉPARGNE DES TROIS-RIVIERES. La Banque recevra des dépôts, sur lesquels sera payé un intérêt à raison de QUATRE PAR CENT par an. Les dépôts pourront être retirés sans avis préalable, l'intérêt étant toujours payable de la date des dépôts jusqu'au temps où les dépôts seront retirés. F. G. WOTHERSPOON, Gérant. Trois-Rivières, 26 Juin 1876.

OLIVIER TRUDEL LIBRAIRE IMPORTATEUR

DE VINS DE MESSE ET AUTRES. No. 48 RUE DU PLATON, TROIS-RIVIERES.

A toujours en mains le meilleur Assortiment de Librairie et Papeterie, articles religieux et de fantaisie.

Mr. TRUDEL désire attirer spécialement l'attention du public sur l'importation considérable de vins et autres liqueurs qu'il vient à recevoir, et ose espérer qu'on voudra bien lui contester l'encouragement dont on a vu d'honorer par le passé, étant en position de donner autant d'avantage, tout sans le rapport des prix que de la qualité, que les importateurs de Montréal et Québec, ou les agents à commission.

VENTE EN GROS ET EN DETAIL